



Advocates for Children of New York

Protecting every child's right to learn

Les apprenants de la langue anglaise et l'éducation spécialisée

Cette fiche-conseil est destinée aux parents d'enfants qui apprennent l'anglais et qui croient que leur enfant pourrait avoir besoin de services d'éducation spécialisée. Dans les écoles publiques de la ville de New York, les enfants qui reçoivent des services pour les aider à apprendre l'anglais et qui ont également besoin de services d'éducation spécialisée ont le droit de recevoir les deux types de services.

C'est quoi l'éducation spécialisée bilingue?

L'éducation spécialisée bilingue est un ensemble de services et de soutiens fournis à un élève identifié comme étant un apprenant de la langue anglaise (**ELL**) et étant également un élève ayant un handicap. L'éducation spécialisée bilingue comprend maintes de services différents, tels que des **classes bilingues d'éducation spécialisée**, où les enfants apprennent en anglais et en la langue maternelle des élèves, **des services liés bilingues**, tels que l'orthophonie bilingue ou le counselling dans la langue maternelle de l'élève. Pour les élèves admissibles, leur programme d'enseignement individualisé (**PEI**) recommandera des services d'éducation spécialisée bilingues.

Les élèves ont le droit de recevoir des services d'éducation spécialisée et des services ELL **à la fois**. Les parents ne devraient **JAMAIS** être forcés à ou demandés de choisir l'un ou l'autre.

Comment mon enfant devient-il admissible aux services bilingues d'éducation spécialisée?

La première étape consiste à laisser votre enfant passer une **évaluation bilingue de l'éducation spécialisée**. Ensuite, l'équipe PEI de votre enfant déterminera s'il est éligible pour obtenir ces services. Si votre enfant a déjà un PEI, et vous croyez que votre enfant bénéficierait de ces services, vous pouvez les demander lors de la réunion du PEI de votre enfant. L'équipe de PEI peut déterminer que votre enfant a besoin d'une **classe bilingue d'éducation spécialisée** ou de services liés en la langue de l'enfant. Souvenez-vous que les parents aussi font partie de l'équipe PEI.

C'est quoi les évaluations bilingues de l'éducation spécialisée?

Les évaluations bilingues sont effectuées en anglais et dans la langue maternelle de votre enfant par une personne qui parle les deux langues. Si le département de l'Éducation (**DOE**) n'arrive pas à trouver un clinicien bilingue, il peut recourir aux services d'un interprète. En tant que parent, vous avez le droit de demander une évaluation bilingue de l'éducation spécialisée si la langue principale de votre enfant n'est pas l'anglais. Tous les enfants identifiés comme étant des apprenants de la langue anglaise doivent également être évalués en anglais et dans leur langue maternelle.

Le DOE est tenu par la loi de fournir un **interprète** lors des réunions du PEI pour les parents dont la langue maternelle n'est pas l'anglais.

Comment puis-je demander une évaluation bilingue?

Il est important que les parents soumettent une demande d'évaluation bilingue *par écrit*, présentent la demande à l'école de l'enfant et conservent une copie de la demande écrite pour leurs propres dossiers, avec la date à laquelle la demande a été soumise. En vertu de la loi, le DOE doit effectuer une évaluation bilingue de votre enfant dans les **60 jours d'école** suivant votre demande d'évaluation.

Qu'est-ce qu'une classe bilingue d'éducation spécialisée?

Une classe bilingue d'éducation spécialisée est une classe pour les apprenants de la langue anglaise avec des PEI ; la classe est enseignée en anglais et dans la langue maternelle de l'enfant. Elle peut être soit une classe de coenseignement intégré (ICT) ou une classe spécialisée plus petite. Le programme bilingue peut être soit un **programme en deux langues** soit un **programme bilingue transitoire**. Dans les deux types de programmes, les enfants acquièrent des compétences académiques tout en recevant un soutien dans leur langue maternelle. Si vous souhaitez trouver un programme qui peut répondre aux besoins de votre enfant, vous pouvez envoyer un courriel au Bureau de l'éducation spécialisée bilingue du DOE de New York à BSEprograms@schools.nyc.gov.

Il n'y a qu'un nombre limité de classes bilingues d'éducation spéciale dans les écoles de la ville de New York.

C'est quoi les services liés bilingues?

Votre enfant pourrait être susceptible de recevoir des services liés bilingues pouvant répondre à ses besoins éducatifs. Les **services liés bilingues peuvent englober** : l'orthophonie, la physiothérapie, l'ergothérapie, le counseling et les services de soutien d'enseignants en éducation spécialisée (**SETTS**) dans leur langue. Une personne appelée paraprofessionnelle peut également être assignée aux élèves ; Cette personne est responsable de répondre aux besoins de l'élève en matière de transport, de comportement et de santé, ainsi que des services d'interprétation.

Que se passe-t-il si le PEI de mon enfant recommande une éducation spécialisée bilingue et que l'école de mon enfant ne fournit pas de tels services ?

Votre enfant peut être **transféré** à une école qui fournit des services bilingues d'éducation spécialisée ou une classe bilingue, si de tels services ne sont pas offerts dans l'école de votre enfant. Vous devez informer l'école que vous souhaitez effectuer ce transfert. Vous pouvez également envoyer un e-mail au DOE à BSEprograms@schools.nyc.gov. S'il n'est pas possible d'effectuer un transfert, votre enfant peut être placé dans une classe d'éducation spécialisée en anglais seulement et un paraprofessionnel bilingue peut être assigné en classe pour servir d'interprète pour lui / elle. En attendant, le DOE devrait toujours continuer à chercher une école qui peut servir votre enfant ; et votre enfant devrait continuer à recevoir des services d'anglais comme langue nouvelle (**ENL**).

Autorisation de services liés

Pas toutes les écoles peuvent fournir des services liés dans la langue de l'enfant. Le DOE peut offrir à votre enfant une autorisation de services liés (**RSA**) afin de lui permettre d'obtenir des services bilingues en dehors de l'école. Les RSA permettent aux parents de choisir un fournisseur indépendant pour fournir ces services, et le DOE paiera leurs frais.

Il n'y a qu'un nombre limité de cliniciens bilingues, tels que des orthophonistes et des psychologues dans les écoles de la ville de New York.

Vous avez toujours des questions ?

Veillez contacter le service d'assistance téléphonique en éducation Jill Chaifetz

Du lundi au jeudi • 10 AM jusqu'à 4 PM

1-866-427-6033 (sans frais)

Cette fiche d'information ne constitue pas un avis juridique. Cette fiche d'information tente de résumer les politiques ou les lois existantes sans présenter l'opinion d'AFC. Si vous avez un problème juridique, veuillez contacter un avocat ou un homme de loi.

Tous droits réservés © décembre 2017 par Advocates for Children of New York, Inc.